

Renseignements généraux

Le NV-GLU+ de Novalis est un adhésif acrylique spécialement formulé pour la pose permanente des revêtements de sol en vinyle à coller Novalis. Le NV-GLU+ est à base d'eau, facile à appliquer et incroyablement solide. Le NV-GLU+ est également résistant à des niveaux

élevés d'humidité et d'alcalinité, qu'ils soient topiques ou provenant du substrat.

Le NV-GLU+ est facile à nettoyer, humide ou sec, et ne va pas érafler ou marquer la surface du revêtement de sol.

Caractéristiques de l'adhésif

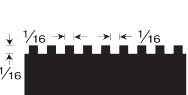
- **Début de prise supérieur**
- **Résistance au cisaillement supérieure**
- **Approuvé pour une utilisation avec tous les produits LVT et LLT de Novalis**
- **Facile à nettoyer**
- **N'éraflera pas et ne décolorera pas le revêtement de sol**
- **Faible teneur en COV**
- **Certifié FloorScore**

Renseignements techniques

Contenu :	Seaux de 3,78 L et de 15,14 L
Poids :	3,78 L : 4,3 kg (9,5 lb) 15,14 L : 16,64 kg (36,7 lb)
Polymère de base :	Acrylique
Couleur / Consistance :	Pâte beige
pH de l'adhésif :	8 - 8.5
Émissions de COV :	1,1 g/L
ASTM D7149 Gel/dégel :	Stable, 5 cycles à -12 °C (10 °F)
Surface de recouvrement/3,78 L :	11,6 - 23,2 m² (125 - 250 pi²)
Surface de recouvrement/seau de 15,14 L :	46,4 - 92,9 m² (500 - 1000 pi²)*
Temps d'ouverture/de formation d'une pellicule :	~ 15 - 30 minutes[◇]
Temps d'utilisation :	Jusqu'à 2 heures[◇]
Limite de circulation légère :	Immédiat
Circulation intense / charges roulantes :	12 heures
Thermosoudure / entretien initial :	12 heures
Durée de conservation :	2 ans (<i>non ouvert et correctement entreposé</i>)
Température de rangement :	4° - 32 °C (40° - 90 °F)
Température d'acclimatation et d'installation :	± 1 °C (±2 °F) de température en service ≥ 5 °C (≥10 °F) au-dessus du point de rosée
Humidité lors de l'installation :	35 - 65%

* Selon la taille et l'utilisation de la truelle | ◇ Selon le substrat et les conditions du lieu d'installation

Graphique du rythme d'application

Dimension de la truelle		Rythme d'application	
	Truelle à encoches en U de 0,79 mm (profondeur) x 1,59 mm (largeur) x 1,98 mm (écart) (WHA)	20,9 à 23,2 m² (225 - 250 pi²) par 3,78 L	5,5 à 6,1 m² par litre
	Encoche en U de 0,79 mm x 1,59 mm x 0,79 mm (FFA)	16,2 à 18,6 m² (175 - 200 pi²) par 3,78 L	4,3 à 4,9 m² par litre
	Dent carrée de 1,59 mm x 1,59 mm x 1,59 mm (FCA)	11,6 à 16,2 m² (125 - 175 pi²) par 3,78 L	3 à 4,3 m² par litre
Utilisez l'encoche de truelle spécifiée dans les instructions pour la pose du revêtement de sol. Remplacez les truelles tous les 15,14 L pour assurer une couverture uniforme. Ne faites pas de nouvelles encoches aux truelles.			

Renseignements généraux

Information importante : Novalis NV-GLU+ convient uniquement aux revêtements de sol Novalis. NV-GLU+ doit être utilisé dans des applications intérieures et sur des substrats approuvés et correctement préparés, en suivant les instructions d'installation actuelles. Tous les documents techniques connexes, y compris la fiche de garantie et de données de sécurité, doivent être lus, compris et suivis. **Le fait de ne pas examiner et suivre correctement tous les documents techniques pertinents pourrait entraîner des problèmes qui ne sont pas couverts par la garantie.**

Réception et entreposage du matériel : Retirez tout le plastique et les lattes du produit après la livraison. Confirmez que l'adhésif est approuvé pour une utilisation avec le revêtement de sol, surtout si vous en avez reçu plusieurs. Vérifiez soigneusement tous les matériaux pour détecter les dommages d'expédition et notez tous les dommages sur le connaissance avant d'accepter la livraison. Le matériel accepté avec des dommages visibles à l'expédition qui ne sont pas signalés sur le connaissance ne sera pas couvert par la garantie. L'adhésif doit être entreposé dans un endroit sec à des températures situées entre 4 °C et 32 °C (40 °F et 90 °F). Ne les entreposez pas à l'extérieur (même dans des conteneurs) et n'empilez pas les palettes.

Liste d'outils recommandés :

- Lunettes de sécurité
- Chaussures de sécurité
- Masque antipoussière
- Gants résistants aux coupures
- Genouillères
- Aspirateur à filtre HEPA
- Règle droite ou niveau de 1,82 m et 0,3 m
- Truelles ou lames adhésives appropriées
(voir les exigences relatives aux revêtements de sol ou aux bulletins techniques)
- Rouleau à trois sections de 45,35 kg
- Thermomètre infrarouge sans contact
- Outils appropriés pour la préparation du substrat

Avertissement : Tous les règlements locaux, provinciaux et fédéraux en vigueur doivent être respectés; cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les règlements relatifs au retrait d'amiante (revêtements de sol ou adhésifs) et de tout matériau existant contenant du plomb. L'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) fixe des limites d'exposition pour les personnes exposées à de la silice cristallisée inhalable. Ces limites doivent être respectées. N'utilisez pas de décapants pour adhésif à base de solvants ou d'agrumes. Si nécessaire, reportez-vous à la publication du Resilient Floor Covering Institute (RFCI) intitulée *Recommended Work Practice for Removal of Existing Floor Covering and Adhesive*. Portez toujours des lunettes de sécurité et un dispositif de protection des voies respiratoires ou d'autres mesures de sécurité pour éviter d'inhaler de la poussière. L'étiquette, les instructions d'installation et d'entretien ainsi que la fiche technique, la garantie limitée et toute fiche de données de sécurité (FDS) appropriée de tous les produits doivent être lues, comprises et suivies avant l'installation. Des copies des documents ASTM sont vendues sur le site www.astm.org.

Préparation du substrat

Planéité du substrat : Vérifiez la planéité de tous les sous-planchers avant l'installation. Il est recommandé que tous les sous-planchers aient une planéité de plancher de FF32 et/ou un écart maximal inférieur à 3,1 mm (2 pièces de vingt-cinq cents américains ne doivent pas glisser en dessous) à moins de 1,82 m et un écart inférieur à 1,58 mm (1 pièce de vingt-cinq cents américains ne doit pas glisser en dessous) à moins de 30 cm. Les sous-planchers qui ne répondent pas à cette exigence doivent être corrigés de manière appropriée avant l'installation. Le non-respect de cette recommandation doit être convenu à l'avance avec le client ou l'utilisateur final avant le début de l'installation.

Exigences d'humidité du béton

Au-dessus du niveau du sol : Toutes les surfaces en béton doivent être visiblement sèches avant et pendant l'installation.

Au niveau du sol et/ou en sous-sol : Tous les substrats de béton qui sont en contact direct avec le sol doivent être conformes à l'une des options suivantes avant l'installation.

1. Le béton doit être doté d'une **membrane pare-vapeur** efficace installée directement sous toutes les dalles au niveau du sol et en dessous, conformément à la norme standard *ASTM E1745 concernant les membranes pare-vapeur en plastique utilisées en contact avec le sol ou le remblai granulaire sous des dalles de béton*.
2. L'humidité relative du béton doit être testée dans les 3 semaines suivant l'installation du revêtement de sol, conformément à la norme *ASTM F2170 permettant de déterminer le taux d'humidité relative dans les dalles de béton à l'aide de sondes à utiliser sur place*. **Les résultats des essais liés à la norme ASTM F2170 ne doivent pas dépasser 90 % HR.**
3. **(Résidentiel seulement) :** Le béton doit être testé pour l'humidité de surface, conformément à la norme *ASTM F2659 Guide normalisé pour l'évaluation comparative préliminaire de l'humidité du béton, du béton de plâtre, et d'autres dalles et chapes de plancher à l'aide d'un humidimètre électronique non destructif*. Les humidimètres électroniques doivent être réglés pour les substrats de béton et correctement étalonnés avec une échelle de 0,0 à 6,9 % de taux d'humidité. Effectuez au moins 3 tests dans un endroit de 0,09 m² et consignez la lecture de taux d'humidité la plus élevée. Répétez le test à au moins 8 endroits différents par zone de 92,9 m². **Tous les résultats d'essai liés à la norme ASTM F269 doivent être ≤ 4,5 % d'humidité.**
4. Installez un **système approprié d'atténuation de l'humidité du béton** posé en surface conforme à la norme *ASTM F3513 relative aux systèmes de protection contre l'humidité à composant unique, appliqués sous forme liquide et formant une membrane, destinés à être utilisés sous des revêtements de sol résilients*. ou à la norme pratique standard *ASTM F3010 pour les systèmes de réduction de l'humidité à base de résine à deux composants formant une membrane, destinés à être utilisés sous des revêtements de sol résilients*, en suivant les instructions du fabricant du produit.

Exigences relatives au substrat et au sous-plancher du béton : Tout le béton doit avoir été fait depuis au moins 28 jours, être structurellement solide et stable et avoir une résistance à la compression minimale d'au moins 3000 lb/po² avant l'installation.

Le béton doit être propre, sec et exempt de contaminants, tels que la poussière, les adhésifs résiduels, les solvants, la cire, l'huile, la graisse, la moisissure, l'asphalte et les sels alcalins visibles avant l'installation pour assurer une bonne adhérence et un rendement à long terme. Si les conditions du site sont inadéquates ou s'il y a des signes d'eau, de pression hydrostatique ou de dissolvants chimiques sur le béton, ne procédez pas à l'installation et communiquez avec le service technique de Novalis pour obtenir des conseils.

Pour traiter les joints de construction dormants et les fissures, enlevez d'abord tous les débris, la poussière et la saleté des fissures. Ensuite, remplissez les fissures avec un traitement rigide conçu pour les joints de construction, en veillant à ce que la surface soit alignée avec le béton environnant. Utilisez un système de recouvrement de joints de dilatation approprié sur tous les joints de dilatation pour gérer la dilatation et la contraction du béton.

Si nécessaire, lissez la surface à l'aide d'un produit de nivellement ou de réparation de surfaces résistant à l'humidité, et suivez les instructions du fabricant.

Exigences relatives au gypse ou au substrat léger : Le substrat léger ou en gypse doit être sec selon les spécifications du fabricant du produit et avoir une résistance à la compression minimale de 2000 lb/po² lorsqu'il est installé sur du bois, ou de 3000 lb/po² lorsqu'il est installé sur du béton. Le substrat doit être préparé et installé conformément à la *pratique normalisée ASTM F2471 pour l'installation de sous-couches en béton cellulaire léger et épais et la préparation de la surface pour recevoir un revêtement de sol souple*, ou à la *pratique normalisée ASTM F2419 pour l'installation de sous-couches en béton cellulaire léger coulé épais et la préparation de la surface pour recevoir un revêtement de sol souple*, respectivement. Les nouveaux substrats ou les substrats existants peuvent nécessiter un scellant ou un apprêt avant d'installer un revêtement de sol résilient. Suivez les instructions du fabricant du produit pour une préparation appropriée. Les substrats doivent être solidement collés à un sous-plancher structurellement solide. Toute zone fissurée ou endommagée doit être enlevée et réparée à l'aide d'un produit de réparation compatible.

Exigences relatives au substrat et au sous-plancher en bois : Tous les substrats en bois doivent être structurellement solides, stables et exempts de déflexion, de mouvement ou d'instabilité. Les traverses et les systèmes de traverses ne doivent pas entrer en contact direct avec les fondations en béton. Le pourcentage d'humidité du bois doit également répondre aux exigences de la région spécifique afin d'assurer un rendement, une stabilité et une durabilité appropriés. Les sous-planchers et les substrats en bois doivent être conformes et, au besoin, préparés conformément à la *pratique normalisée ASTM F1482 pour l'installation et la préparation des sous-couches sous forme de panneaux avant la pose de revêtement de sol souple*. Les substrats en bois doivent être constitués d'une construction à double couche avec une épaisseur totale recommandée d'au moins 2,54 cm, conformément à tous les codes du bâtiment locaux, étatiques et fédéraux. Pour les installations standard, la couche supérieure doit être du contreplaqué de qualité sous-couche classé American Plywood Association (APA) ou un matériau équivalent, avec une épaisseur minimale de 6,35 mm. Le contreplaqué doit être entièrement acclimaté, lisse, exempt de nœuds ou de vides, et entièrement poncé. Lorsque les planchers peuvent être soumis à l'humidité, utilisez un contreplaqué de qualité extérieure classé APA ou un matériau équivalent.

Exigences relatives aux revêtements résineux : Lors de l'installation directement sur des revêtements résineux, tels qu'un revêtement

époxy ou un système d'atténuation de l'humidité, assurez-vous que le revêtement est propre, exempt de contamination, structurellement solide, lisse, sec et correctement durci selon les instructions du fabricant.

Exigences relatives aux substrats métalliques : Les substrats métalliques doivent être propres, secs, structurellement lisses et exempts d'huile, de rouille et/ou d'oxydation. Lors de l'installation dans des zones susceptibles d'être sujettes à l'eau topique, à l'humidité et/ou à une humidité élevée, un revêtement anticorrosion doit être appliqué pour protéger le substrat métallique. Communiquez avec un fournisseur local de peinture ou de revêtement pour obtenir des recommandations de revêtement.

Autres sous-planchers et substrats : L'installation sur un revêtement de sol en vinyle résilient existant n'est pas recommandée. Cependant, cela peut être possible sur certains matériaux, tels que les carreaux de composition de vinyle (VCT), les carreaux de quartz, les carreaux de vinyle massif, les feuilles de vinyle ou le linoléum, ainsi que sur les substrats de revêtement de sol à surface dure existants, tels que le terrazzo, la porcelaine ou les carreaux de céramique. Assurez-vous que le sous-plancher est sec, que le plancher existant est propre, sec, sain, solide et bien adhérent. Tous les matériaux détachés doivent être enlevés et réparés ou remplacés. Toutes les imperfections doivent être aplaties et lissées avec un produit de réparation approprié. Le fait de choisir d'installer l'article sur un couvre-plancher existant libère le fabricant de toute responsabilité quant à la compatibilité et à la performance continue de l'article existant, y compris tout effet subséquent sur le nouveau couvre-plancher.

Exigences en matière de chauffage par rayonnement : Lorsque vous installez un revêtement de sol sur un substrat contenant un système de chauffage par rayonnement, assurez-vous qu'aucun des éléments chauffants n'entre en contact direct avec le matériau de revêtement de sol. Assurez-vous que la chaleur rayonnante n'est pas supérieure à 21 °C (70 °F) 8 heures avant et pendant toute l'installation. Après l'installation, la chaleur rayonnante peut être augmentée graduellement sur une période de 24 heures, jusqu'à ce que la température de fonctionnement normale soit atteinte. Assurez-vous que la température du système de chauffage par rayonnement ne dépasse pas 29,5 °C (85 °F) et évitez d'effectuer des changements brusques de température de chauffage par rayonnement.

Substrats de contrôle du bruit : Les produits Novalis LVT peuvent être installés sur la sous-couche de contrôle du son Novalis F-22-SCU, mais ils ne peuvent pas être installés avec d'autres produits de contrôle du son, tels que des sous-couches en liège, en mousse ou en caoutchouc.

Les coûts de main-d'œuvre associés aux matériaux tiers non approuvés ne seront pas couverts par la garantie. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les données techniques du Novalis F-22-SCU ou le bulletin technique connexe sur le contrôle du son.

Substrats inadéquats : Ceux-ci comprennent, entre autres : tout revêtement de sol flottant ou mal fixé, carreau de vinyle amianté, bois franc, tapis, vinyle matelassé, caoutchouc, liège, mousse, carreaux d'asphalte, toute sous-couche pare-son supplémentaire, tout sous-plancher présentant de la moisissure visible ou des champignons et tout sous-plancher présent dans une zone humide comme les douches intérieures et les saunas. N'installez pas sur des substrats qui ont été recouverts d'un vernis ou d'un vernis à base d'huile, d'émail, de

peinture, d'apprêt, d'apprêt-scellant ou d'un détachant. N'installez pas sur un substrat en Masonite™, en panneaux d'aggloméré, en panneaux gauffrés, en panneaux de fibres, en panneaux de particules, en contreplaqué de catégorie construction, en panneaux CDX, en panneaux OSB (y compris AdvanTech™), en panneaux de lauan, en panneaux de ciment ou tout autre panneau de qualité sans sous-couche – le cas échéant, recouvrir d'un contreplaqué de qualité sous-couche classé APA. N'utilisez pas de contreplaqué traité sous pression. Si vous utilisez du contreplaqué ignifuge, confirmez l'adhérence à l'aide de l'évaluation de l'adhérence des matériaux détaillée ci-dessous. N'installez pas l'article directement sur des adhésifs ou des résidus d'adhésif de quelque type que ce soit. N'installez pas dans des véhicules récréatifs, des camping-cars, des bateaux. Si vous installez dans des pièces trois saisons entièrement fermées et résistantes aux intempéries, des vérandas et d'autres zones qui ne sont pas conformes aux conditions du site, communiquez avec le service technique pour obtenir des instructions précises avant de continuer.

Remarque : Les problèmes liés aux substrats ou aux sous-planchers inappropriés ne sont pas couverts par la garantie.

Évaluation de l'adhérence des matériaux adhésifs : Si la compatibilité d'un substrat par ailleurs approprié ou de tout autre produit est remise en question, effectuez une évaluation de l'adhérence des matériaux conformément à la *pratique normalisée ASTM F3311 pour évaluer la performance et la compatibilité des composants du système de revêtement de sol souple avant l'installation.*

Installation avec bande adhésive

Condition du lieu d'installation : La surface d'installation prévue doit être entièrement fermée et ne doit pas être exposée aux intempéries. Maintenez des conditions stables sur le site (à moins de $\pm 3\text{ °C}$ / $\pm 5\text{ °F}$) à l'aide d'un système CVC réglé aux conditions normales de température et d'humidité de fonctionnement après l'installation (conditions en service) pendant au moins 48 heures avant, pendant et 48 heures après l'installation. Les conditions en service doivent être comprises entre 16 °C (60 °F) et 27 °C (80 °F) et entre 35 % et 65 % d'humidité relative. De plus, les conditions en service doivent être $\geq 6\text{ °C}$ ($\geq 10\text{ °F}$) au-dessus du point de rosée. Pendant l'installation, bloquez la lumière directe du soleil à l'aide de parures de fenêtre ou d'autres méthodes de protection.

Acclimatation du produit : Avant l'installation, confirmer que le revêtement de sol est acclimaté à moins de 1 °C (2 °F) des conditions en service à l'aide d'un thermomètre infrarouge sans contact. Si ces conditions ne sont pas respectées, retardez l'installation jusqu'à ce que la température du revêtement de sol se situe dans les plages acceptables.

Le non-respect de ces conditions peut avoir une incidence sur le rendement de l'adhésif. Si les conditions requises ne peuvent être remplies, communiquez avec le service technique pour obtenir des instructions précises avant de procéder.

Application de l'adhésif : Une fois le substrat préparé, appliquez l'adhésif lentement et uniformément sur le substrat à l'aide d'une truelle à encoches en U de $0,79\text{ mm} \times 1,59\text{ mm} \times 0,79\text{ mm}$ (FFA), à un angle d'environ 45° . Évitez de faire des flaques, de faire sauter la truelle ou d'effectuer des virages serrés avec celle-ci. Laissez le temps d'ouverture approprié pour l'adhésif. Les aspérités créées par la truelle doivent encore être souples et collantes au moment de les presser, et un léger transfert de l'adhésif doit se produire au bout des doigts (soit autour de 15 à 30 minutes, selon le substrat et les conditions du site). N'appliquez que l'adhésif qui peut être recouvert pendant le temps d'utilisation (jusqu'à 2 heures, selon le substrat et les conditions du site). Si les crêtes adhésives sont fermes et qu'il n'y a pas de transfert au bout des doigts, n'installez pas de revêtement de sol et communiquez avec le service technique.

Nettoyage : Enlevez immédiatement tout adhésif humide de la surface du revêtement de sol à l'aide d'un linge propre et imbibé d'eau. Si l'adhésif a séché, utilisez de l'alcool isopropylique 70 % et un linge propre pour le retirer.

Après l'installation : Ne déplacez pas et ne glissez pas d'objets lourds sur le plancher. Lorsque vous déplacez des appareils électroménagers, des meubles lourds ou de l'équipement, protégez le revêtement de sol avec des patins appropriés pour meubles à surface dure ou avec du contreplaqué de $1,27\text{ cm}$. Les roulettes, les patins et les pieds de tous les meubles ou équipements doivent avoir un point de contact plat d'au moins $6,4\text{ cm}^2$ ou $2,8\text{ cm}$ de diamètre pour limiter l'indentation.

Garantie

Les adhésifs Novalis sont couverts dans le cadre de la garantie du système pour le revêtement de sol Novalis en cours d'installation; consultez la garantie du produit spécifique utilisé pour plus d'informations. Aucune garantie n'est explicite, implicite ou fournie lorsque les adhésifs Novalis sont utilisés conjointement avec un revêtement de sol qui n'est pas fabriqué par Novalis.

POUR USAGE PROFESSIONNEL SEULEMENT. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES FICHES TECHNIQUES ASSOCIÉES, LES FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ, LES DOCUMENTS D'ENTRETIEN ET LES INFORMATIONS SUR LA GARANTIE AVANT L'INSTALLATION.